

**PIERRES GRAVÉES ET SYMBOLES**

par Jean-Fr. Robert

Avril 1987

Cahier No 10

## Les cahiers du Musée

### Titres déjà parus:

- No 1 Les rabots (1985)
- No 2 Forêts en survol (1977)
- No 3 L'herbe et le bois (1978)
- No 4 Clé pour la détermination des rabots (1978)
- No 5 Vieilles bornes en Pays de Vaud (1980)
- No 6 Histoire d'une fontaine (1981)
- No 7 Le marteau et ses formes (1984)
- No 8 Une ancienne scierie (1985)
- No 9 Les couvertures en bois (1986)
- No 10 Pierres gravées et symboles (1987)

### Titres à paraître:

Souricières et ratières  
Serrures et mécanismes en bois  
Scies et cognées  
Des forêts et des vignes  
etc.

Edition «L'Industriel sur bois», organe de la FRM,  
case postale 660, 1001 Lausanne,  
sous la direction de M. Jean Budry

Couverture: Mlle Hélène Cosandey

Dessins: M. Georges Mousson

Textes et photographies: Jean-Fr. Robert

Ce cahier est vendu au bénéfice du musée.

Il peut être obtenu au musée même, à Aubonne,  
ou commandé aux adresses suivantes:

Service cantonal des forêts	M. Jean-Paul Deglètagne
Rue Caroline 11 bis	Gérant de l'arboretum
<b>1014 Lausanne</b>	En Plan
	<b>1170 Aubonne</b>

# PIERRES GRAVÉES ET SYMBOLES

par Jean-Fr. Robert

## 1. Introduction

Il y a des livres qui font mouche et qui marquent le lecteur; des livres révélateurs qui font naître un flux de pensées ou font surgir un monde là où l'on ne pensait trouver qu'une simple information. Celui qui a servi de catalyseur pour que prenne corps ce cahier fut écrit il y a quelques années par Hervé Filipetti et Janine Trotereau. Paru sous le titre «Symboles et Pratiques rituelles dans la Maison paysanne traditionnelle», il aborde un domaine difficile de l'ethnographie, infiniment délicat, mais extrêmement intéressant. Il présente en effet toutes sortes de signes qui ont été inscrits dans l'architecture rurale, sous forme souvent de détails insignifiants et dont l'origine se perd dans la brume des croyances ancestrales dont nous n'avons gardé parfois qu'un vague souvenir, un geste qu'on répète sans réfléchir, un ornement qu'on ne croit que décoratif: étoile, croix, soleil, losange, svastika (Pl. 1). Faut-il les rattacher à l'art populaire... ou à cette foi simplifiante qu'on nomme superstition? La délimitation est floue entre les domaines et les interprétations sujettes à discussion!

Nous n'avons pas la compétence pour nous prononcer ni même pour en débattre. Mais la lecture fut profitable en ce sens que la promenade dans nos campagnes s'est brusquement chargée d'un intérêt majeur. Nous avons en effet tenté de voir si, dans la campagne vaudoise, ces signes relevés au travers de toute la France se répétaient aussi, trahissant les mêmes préoccupations profondes...

Il y a des voyages qui font mouche eux aussi parce qu'ils permettent de découvrir une civilisation. Ainsi de cette escapade en Alsace, en 1982, voyage rapide de détente et d'évasion, sorte de respiration au terme d'une étape laborieuse. Le hasard des déplacements nous fit découvrir Obernai, la grimace exotique de ses têtes de poutres sculptées (Pl. 2), la trace des anciennes appartenances aux corporations ouvrières, les hiéroglyphes étranges des tailleurs de pierre... Un monde souvent ignoré du voyageur pressé qui s'arrête aux ensembles architecturaux: Eguisheim, Ricquewihr, Ribeauvillé, qu'il découvre entre une dégustation à Kaisersberg et une choucroute royale à Strasbourg!

Pl. 1  
Swastika sur une vieille  
demeure de Granges-Marnand.





Pl. 2  
La grimace exotique des poutres alsaciennes. Dambach.

## 2. Symboles protecteurs

Lorsqu'on parcourt nos campagnes et les villages qui les constellent, on suit la route principale qui canalise les voitures et qui permet de traverser les agglomérations sans rien voir. Et l'on oublie qu'il est des routes ou des venelles à découvrir, qui se faufilent entre les pâtés de maisons, pénètrent dans les cours qu'elles traversent, conduisent à l'église autour de laquelle se terrent les vieilles demeures. Si l'on prend la peine de musarder ainsi, profitant de la fantaisie de ces cheminements piétonniers, on découvre des perspectives inattendues, des ensembles où bêtes et gens vivaient dans un espace commun; on découvre le détail d'une architecture, le secret d'une galerie cachée sous l'avant-toit, l'équilibre des volumes ou l'ample générosité des toits; on s'arrête, on regarde et l'on voit l'assemblage savant des vieilles poutres, la fuite en biais des chevilles qui barrent la porte de la grange indiquant la place des épars invisibles, et l'on imagine un passé qui, pour être révolu, n'en est pas moins très proche. On découvre cette vie d'autrefois, de juste avant la dernière guerre, cette vie qui était alors encore tellement semblable à celle des paysans de toujours...

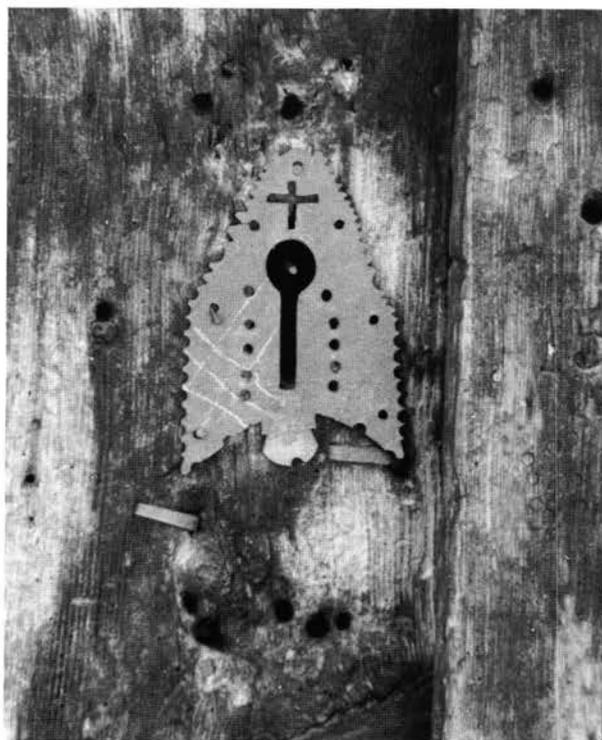
Mais il faut, pour cela, s'enfoncer dans le berceau des communautés rurales, dans le tissu même des vieux quartiers de nos villages, tout au fond des campagnes. Périple insolites qui permettront sans doute d'apercevoir, ici ou là, l'un ou l'autre de ces signes gravés dans le bois ou la pierre, qu'on croit anodins et de pure fantaisie – cœurs, losanges, rouelles ou autres – mais qui sont les traces tangibles de croyances anciennes faisant partie de la vie profonde et secrète de nos ancêtres, réminiscences de ce passé (moins lointain qu'on ne croit) où l'on devait se protéger plus du mauvais œil ou des esprits maléfiques que des voleurs!

Pl. 4  
La croix qui protège le pertuis de la serrure. Suen (VS).

En Alsace, les corporations de métiers ont marqué profondément la vie de la société. Et les maisons anciennes portent presque toutes, gravé sur le linteau de la porte d'entrée, l'outil symbole ou l'objet emblématique annonçant le métier de l'occupant. Chez nous, les corporations n'ont pas joué un rôle aussi marqué. Certes, elles ont laissé des traces durables dans les vieux quartiers de nos villes de Suisse alémanique. Mais elles furent inexistantes en Romandie. Toutefois, ici et là, on découvre avec émotion un emblème qui rappelle une industrie locale ou un métier pratiqué par le propriétaire d'une vieille demeure.

Quête gratuite et gratifiante qui fait découvrir tant de détails pittoresques: armorial de pierre des anciennes familles qui ont marqué la vie du pays, motifs décoratifs classiques ou insolites, parfois inattendus et inexplicables...

C'est à la découverte de ces petits trésors et de ces menus mystères que vous convie ce cahier qui, en présentant un bon échantillonnage des trouvailles possibles, laisse le soin à chacun de compléter l'inventaire, à son gré et au hasard de sa propre quête.



Passé mystérieux, fait de rites et de gestes dont les vestiges jalonnent l'année paysanne avec ses fêtes et ses traditions – Carnaval, les Brandons, les feux de la Saint-Jean – ou ses pratiques qu'on répète sans plus savoir pourquoi: rites liés à la pose de la première pierre d'un édifice par exemple, ou sapin chargé de fleurs et de rubans qu'on plante au faite de la maison une fois le gros œuvre achevé... Et tant d'autres encore, que connaissent les folkloristes, et qui permettent une remontée dans ces lointains de la foi populaire avec son cortège de gestes protecteurs.

Mais ces domaines nous éloignent de notre propos, car nous ne voulons ici nous arrêter qu'aux seuls signes, lisibles dans l'architecture rurale, qui avaient pouvoir de protection pour bêtes et gens.

Ils sont placés, en général, aux points les plus vulnérables de la demeure: au-dessus de la porte – de l'habitat, de l'étable ou de la grange – aux linteaux des fenêtres, au faite des toits, rarement (du moins dans le canton de Vaud) sur les cheminées. Même les trous de serrure étaient parfois dotés d'un signe protecteur (Pl. 4).

Pl. 3  
L'oiseau qui symbolise le mystère. Ignoré des Lausannois, il surveille la place de la Palud.



Ce qu'on remarque le plus fréquemment, lorsqu'on la remarque, c'est la date de construction de la maison. Soigneusement gravée au-dessus de la porte, avec ou sans cartouche, elle est accompagnée le plus souvent de lettres, groupées à sa gauche et à sa droite. A gauche, il s'agit en général des initiales du propriétaire et à sa droite de celles de son épouse. Mais il arrive aussi que les lettres de droite soient les initiales du nom du constructeur du bâtiment. Elles peuvent alors être précédées de la lettre «M», qui signifie «Maître» (Pl. 5).

Parfois, ces groupes de chiffres et de lettres sont accompagnés de motifs ornementaux simples, qu'on serait tenté de prendre pour l'expression naïve d'un souci de beauté. On les remarque à peine; on les oublie sitôt sortis de notre champ visuel. Or ce sont eux, précisément, qui sont les ultimes témoins de ces croyances d'antan, les témoins tangibles de cette foi de nos ancêtres et de ce qui était pour eux primordial. Aurait-on pris tant de soin et de peine à les sculpter dans la pierre ou à les graver dans le bois s'il ne s'était agi que d'une fantaisie décorative? On est en droit d'en douter, bien qu'il soit difficile de l'affirmer...

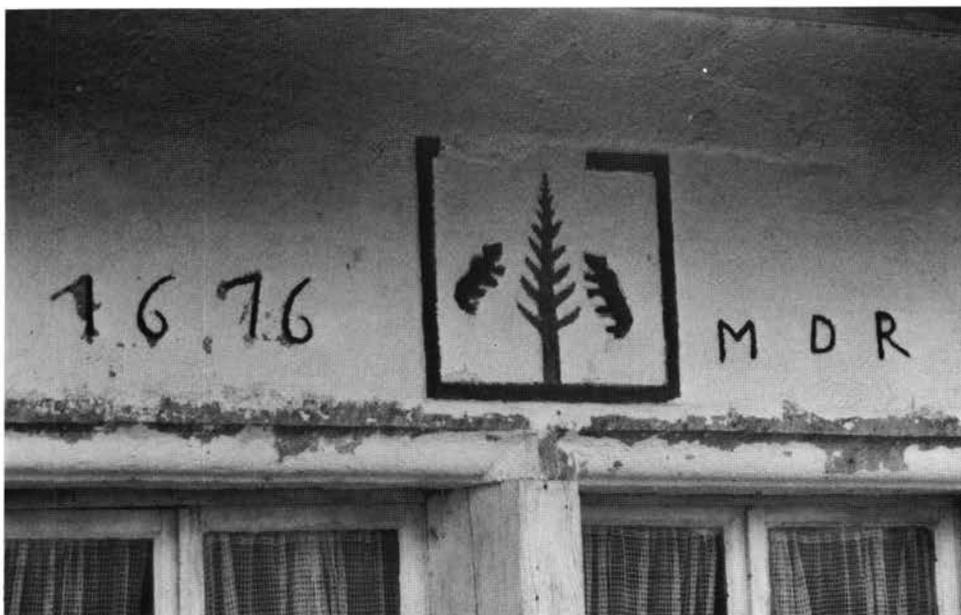
Mais avant d'en venir aux sculptures proprement dites, peut-être faut-il faire une place à part à des signes plus anciens encore dont **le fer à cheval** est sans doute le prototype chez nous. Cloué sur la porte ou son linteau, ses qualités de porte-bonheur et son origine magique se perdent dans les brumes d'un très lointain passé sans qu'on en connaisse le pourquoi. Peut-être que ces qualités sont liées au fait que le fer était rare dans la vie rurale d'autrefois et que la découverte d'un fer à cheval perdu devenait une aubaine pour celui qui le trouvait et pouvait en tirer parti dans une économie d'indigence où rien ne se perdait? Peut-être aussi qu'il ne faisait que participer du caractère magique de la forge d'où il était issu? Nul ne peut se prononcer à coup sûr, mais son pouvoir bénéfique est encore attesté par sa présence ici ou là sur les vieilles demeures de chez nous.

Plus antiques encore, sans doute, ces **bucranes** ou tout au moins ces **trophées de bovidés** qu'on remarque parfois au-dessus des portes d'écuries ou de granges, un peu partout dans le Valais voisin, plus rarement en terre vaudoise. Ainsi, par exemple, à Sédeille ou à Cronay (Pl. 6 et 7). Symbole lunaire, les cornes de bovidés sont l'emblème de la déesse de la fertilité. Or, fertilité et fécondité ont toujours eu une très grande importance pour les peuples pasteurs et cultivateurs. Peut-être est-ce là la raison de cette survivance dans nos milieux ruraux. Mais il se pourrait bien aussi que les cornes soient la transcription, sous nos latitudes, des cultes du taureau venus de Méditerranée. Mais ce n'est là, bien sûr, qu'une hypothèse.

Un exemple intéressant est ce bucrane stylisé, taillé dans le marbre de Saint-Triphon et figurant sous un chapiteau de colonne, à la rue du Bourg, à Aigle (Pl. 8). Mérite également une mention à part, cette tête de bœuf sculptée sur la clé de voûte d'une porte de grange, à Syens, et dont le style trop peu héraldique incite à chercher une motivation plus ancienne.

Parmi les symboles prophylactiques, signes protecteurs tenant en respect les esprits malins et pernicious, il convient de donner la première place au **cœur**, car c'est incontestablement le signe le plus courant dans nos campagnes vaudoises. On l'ignore ou plutôt on ne le remarque plus guère car, dans la pictographie moderne, il est symbole de l'amour. Amour platonique pour la dame de ses pensées ou amour moins innocent pour la fille de ses rêves! «J'aime»... «I love» devrions-nous dire pour rester dans la langue de notre époque, telle est la signification du cœur gravé au couteau dans l'écorce d'un hêtre ou dessiné au spray sur le mur du collège. Ces signes du langage imagé de nos villes ont fait oublier le sens de ce même signe sculpté au fronton des portes cochères des fermes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ajouré parfois dans une paroi de grange ou les volets de la demeure, il apparaît le plus souvent tracé au trait au-dessus de la porte ou taillé en relief dans



Pl. 5  
Précédées du M, les initiales  
sont celles du constructeur.  
La Vallée de Joux.

Pl. 6  
Cornes de bovidé, symbole  
lunaire et gage de fécondité.  
Cronay.



Pl. 7  
Cornes sur une porte de  
grange à Sédeille.

Pl. 8  
Bucrane à la rue du Bourg,  
à Aigle.





Pl. 9

une poutre ou sur une clé de voûte (Pl. 9). Dépouillé et nu, la pointe tournée vers le bas, parfois vers le haut (voir aussi Pl. 38), il sert le plus souvent d'écrin à la date de construction de la maison ou aux initiales du propriétaire (Pl. 10 et 11). On le trouve un peu partout, disséminé dans nos villages: à La Côte, dans le Chablais, dans le Gros-de-Vaud aussi et dans la région de Croy-Romainmôtier, où il est relativement abondant.

Le **losange** lui aussi était symbole de fécondité et servait de porte-bonheur. On le trouve dès lors, comme le cœur, sur les clés de voûte des portes, à Villarzel, à Fey (Pl. 12 et 13), peint sur les volets d'une vieille demeure bernoise au Grand-Fondement, par exemple, ou dessiné par l'agencement des bois constituant les panneaux de portes, voire les clayonnages de bûchers, comme à Villars-Bramard.

Pl. 10



Citons ensuite un signe plus rare, protecteur aussi sans doute. Il s'agit d'un **anneau** simple. On peut l'observer sur deux linteaux de portes à Cugy, accompagné des mêmes initiales, ce qui laisse à penser que le propriétaire était le même pour les deux fermes. On le trouve encore à Donneloye, au Moulin Isard, sur une clé de voûte étrange, dont nous reparlerons plus loin.

Pl. 9

Cœur «flammé» sur une poutre, à Cronay.

Pl. 10

Cœur avec initiales, à Romainmôtier.

Pl. 11

Cœurs avec rosaces et outils de maçon, aux Clées.

Pl. 12

Le cœur et le losange, deux signes prophylactiques jumelés. Premier.

Pl. 11



Pl. 12



Pl. 14  
Porte rayonnante, emblème  
solaire, à Villarzel.



Pl. 13  
A Villarzel, c'est le losange  
qui enferme les cœurs.



Pl. 13

Pl. 15  
Soleil rayonnant sur une  
fenêtre de chalet, à Evolène.



**Etoiles, rosaces, rouelles** sont autant de formes rayonnantes, qui peuvent être considérées comme des signes solaires. S'y ajoutent les **svastikas** d'abord, qui sont des virgules dont les pointes se touchent et qui, toutes inclinées dans le même sens, donnent une illusion giratoire. Signes protecteurs, ils écartent les mauvais sorts. Mais le soleil peut aussi être présent sous forme de tavillons rayonnants autour d'un œil de bœuf. On peut en voir un bon exemple le long de l'autoroute du Simplon, à l'amont de celle-ci en arrivant à Villeneuve depuis Lausanne – sous forme de «soleil» ou rosace décorative que le tavillonneur plaquait parfois sur la façade fraîchement refaite (voir cahier 9, p. 17 et p. 20). Le soleil peut aussi être évoqué par des panneaux disposés radialement dans la partie arrondie de la porte de grange (Pl. 14). A Evolène, dans le Valais, nous avons vu un superbe décor solaire parfaitement volontaire puisque esquissé sous forme de pointes rayonnantes marquées dans la façade d'un chalet, au-dessus des fenêtres (Pl. 15).

Emblèmes solaires encore ces mascarons rayonnants sur les fenêtres hautes de la maison des tuiliers, aux Tuileries de Grandson (Pl. 16).



Pl. 16  
Mascaron solaire à la maison  
des tuiliers, à Grandson.



Pl. 17  
Mascaron de la pharmacie  
Jaton, à Cossonay.

Pl. 18  
Mascarons sur abouts de  
poutres, à Chardonne.

Pl. 19  
Emblème des Carrard  
entre deux monogrammes  
du Christ, à Poliez-Pittet.

Pl. 17

D'autres **mascarons** remplissent leur rôle magique et protecteur contre les esprits mauvais. Très nombreux en Alsace, où ils grimacent de mille manières dans le bois ou la pierre, ils sont beaucoup plus rares chez nous, mais remplissaient sans doute les mêmes fonctions. Le plus spectaculaire, dans notre canton, est sans doute celui qui veille sur l'angle de la pharmacie Jaton, à Cossonay (Pl. 17). Un autre, tout petit, rêve, un peu éberlué, au-dessus d'une porte sur la place de l'église, à Lutry. Le troisième mascaron de pierre est cette tête étrange qui fait saillie dans le mur de Vernand-Dessus et sur laquelle vient prendre appui l'arbalétrier de soutien du toit.

A Chardonne enfin, huit masques étonnants se font vis-à-vis en abouts de poutres sous l'avant-toit de cette vieille bâtisse qui fait face à l'entrée du temple (Pl. 18).

Mais la christianisation de nos régions devait substituer aux signes magiques d'antan les symboles de la foi au Dieu des Evangiles. Ainsi se multiplient les **croix**, simples ou composées, gravées sur chaque porte des chalets valaisans du val d'Hérens, sur les abouts de poutres faitières parfois, découpées aussi

dans la ferrure des vieilles serrures, pour protéger le trou par où pouvaient s'infiltrer les esprits malins (voir Pl. 4 ci-dessus). En Pays de Vaud, la croix n'est que peu répandue, sinon dans les régions restées attachées à la foi catholique ou proches de la frontière fribourgeoise.

Quant au **monogramme du Christ**, on le trouve gravé dans une poutre de chêne, de part et d'autre du blason des Carrard, à Poliez-Pittet (Pl. 19). Sculpté dans la pierre, on le découvre en médaillon à la ferme de Vernand-Dessus, sur la porte de la maison gothique de Vinzel, sur une façade de la rue Centrale de Ville-neuve. Elle n'est probablement pas à son emplacement d'origine, mais vient de la région si l'on en croit l'IHS qui figure sur la porte de l'église de Saint-Hippolyte de Vouvry. Ces deux pierres semblent si proches parentes qu'on les attribuerait volontiers à la même main – qui serait celle de Jean Vaulet-Dunoyer, maître d'œuvre qui vécut à Vouvry au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir «Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'Epoque gothique», de Marcel Grandjean, in Vallesia XXXIII 1978, pp. 239 à 254.



Pl. 18



Pl. 19

### 3. Emblèmes de métiers

L'Alsace, ce doigt levé entre l'Allemagne et la France et qui prolonge vers le nord notre propre territoire, n'a sauvé sa propre identité des bourrasques politiques et des invasions qui l'ont traumatisée que par une volonté farouche de rester elle-même et par une fidélité remarquable à ses propres traditions culturelles, architecturales et artistiques.

A côté de ses spécialités viticoles et de la beauté structurale de ses villages, à côté de l'étonnant cortège de ses poutres sculptées, l'Alsace présente cette particularité d'afficher sur beaucoup de vieilles demeures le métier de leurs propriétaires d'antan, puisque ce sont les outils-symboles de ces métiers qui ont été gravés dans le bois ou la pierre des portes ou des fenêtres: du fabricant de briquets de Ricquewihr au batelier de Colmar, en passant par le luthier d'Obernai, sans parler des vignerons et tonneliers qui sont légion, des boulangers, des tanneurs, des tailleurs de pierre et de tant d'autres encore, que le promeneur attentif, bien vite mué en collectionneur d'images inédites, va découvrir au gré de ses ambulantes rêveries!

Il est vrai que l'artisanat a joué un rôle déterminant dans la vie sociale et politique de ce petit pays. Les artisans d'un même métier étaient groupés sous la bannière d'une corporation qui était celle de leur profession ou qui réunissait, notamment dans les petites villes et les campagnes, des métiers différents, plus ou moins proches les uns des autres.

Mais ces apparentements n'avaient rien de standard et étaient susceptibles de varier d'une région à l'autre. De tels groupements corporatifs étaient puissants et remplaçaient en quelque sorte nos partis politiques. Ils devaient peu à peu se fermer sur eux-mêmes, n'ouvrant leurs portes qu'à un nombre limité de maîtres. A telle enseigne que ceux qui ne pouvaient y entrer se groupèrent à leur tour en confréries.

Avec le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'introduction des industries se développa une nouvelle caste dans la gent laborieuse, celle des ouvriers d'usine. Dès lors, les corporations furent de plus en plus mal vues et elles furent finalement supprimées à la Révolution.

L'emblème gravé sur le linteau de la porte ou sur celui de la fenêtre servait d'enseigne avant la lettre, mais une enseigne beaucoup plus durable que l'artisan lui-même! S'il est permis d'imaginer que les métiers se passaient de père en fils, on peut admettre certes que l'emblème gravé sur la porte pouvait rester valable même après la mort du constructeur de la maison. Mais l'enseigne, facile à déplacer ou à remplacer, devait néanmoins se révéler plus pratique et supplanter les emblèmes gravés, inamovibles et indélébiles!

Pl. 20  
La Suisse allemande connaît encore les maisons des corporations.  
Zoug.

Pl. 21  
Vigneron à Villette. Remarquez le pot de fleurs sur le cartouche.

Pl. 21





Pl. 20

En Suisse, les corporations ouvrières ou les confréries existèrent aussi, mais dans la partie alémanique du pays (Pl. 20): Bâle, Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, ainsi que Zoug et Lucerne. Comme en Alsace, elles eurent à jouer un rôle politique important, notamment dans les élections tant au Petit qu'au Grand Conseil. A Berne, une ordonnance devait réprimer les corporations, au XIV<sup>e</sup> siècle, de sorte que les associations d'artisans devinrent des sociétés ou des Chambres qui étaient au bénéfice de privilèges, mais devaient simultanément assumer des charges telles que le financement des campagnes militaires, par exemple. A Fribourg, les corporations n'eurent qu'un caractère purement professionnel sans jouer aucun rôle sur le plan politique.

La Suisse romande ne connut pas du tout cette structure de la société, de sorte que toute l'emblématique qui fait le charme de l'Alsace et des vieux quartiers de nos villes de Suisse alémanique, cette emblématique n'apparaît, chez nous, que de façon très épisodique ou occasionnelle. Cela rend d'autant plus mystérieux ces signes qui rappellent les métiers d'autrefois<sup>1</sup>.

Dans un pays de vignoble comme le nôtre, il est assez normal que les **métiers du vin** soient représentés. Ils y sont symbolisés par le cep portant du fruit comme à Villette (Pl. 21) ou par la grappe dans un panier comme à Lutry. On trouve également la serpette de vigne, mais une seule fois, à Riex (Pl. 22), alors que cet outil-symbole est si fréquent dans toute l'Alsace.

<sup>1</sup> Voir divers articles sur le compagnonnage dans «L'Homme de l'Outil» (Neuchâtel 1978).

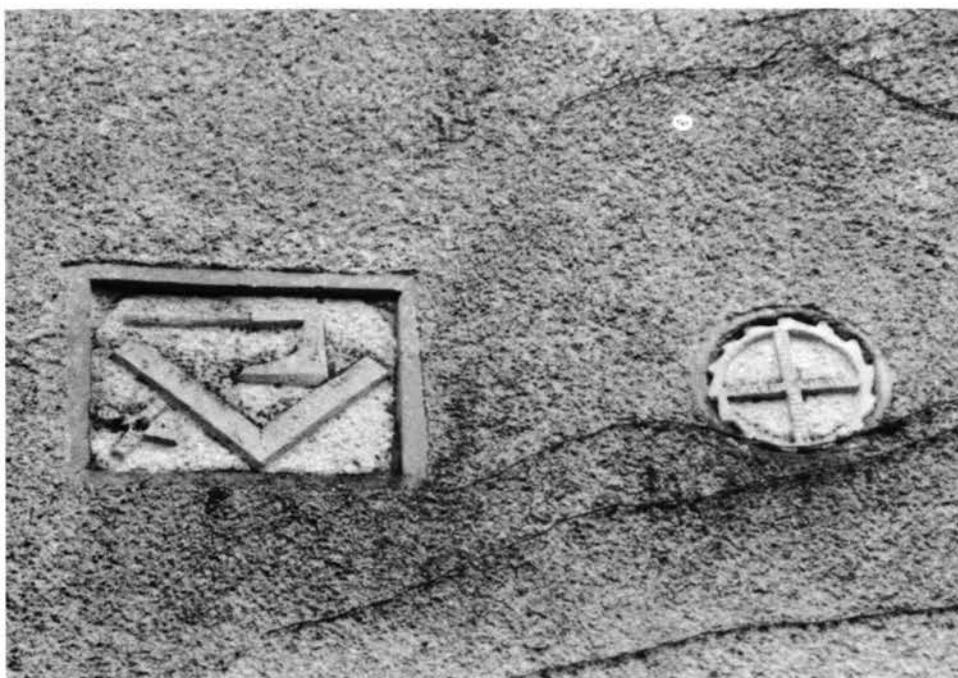
Pl. 22  
Vigneron à Riex, avec la serpette.



Pl. 23  
Sabotier à Orbe.



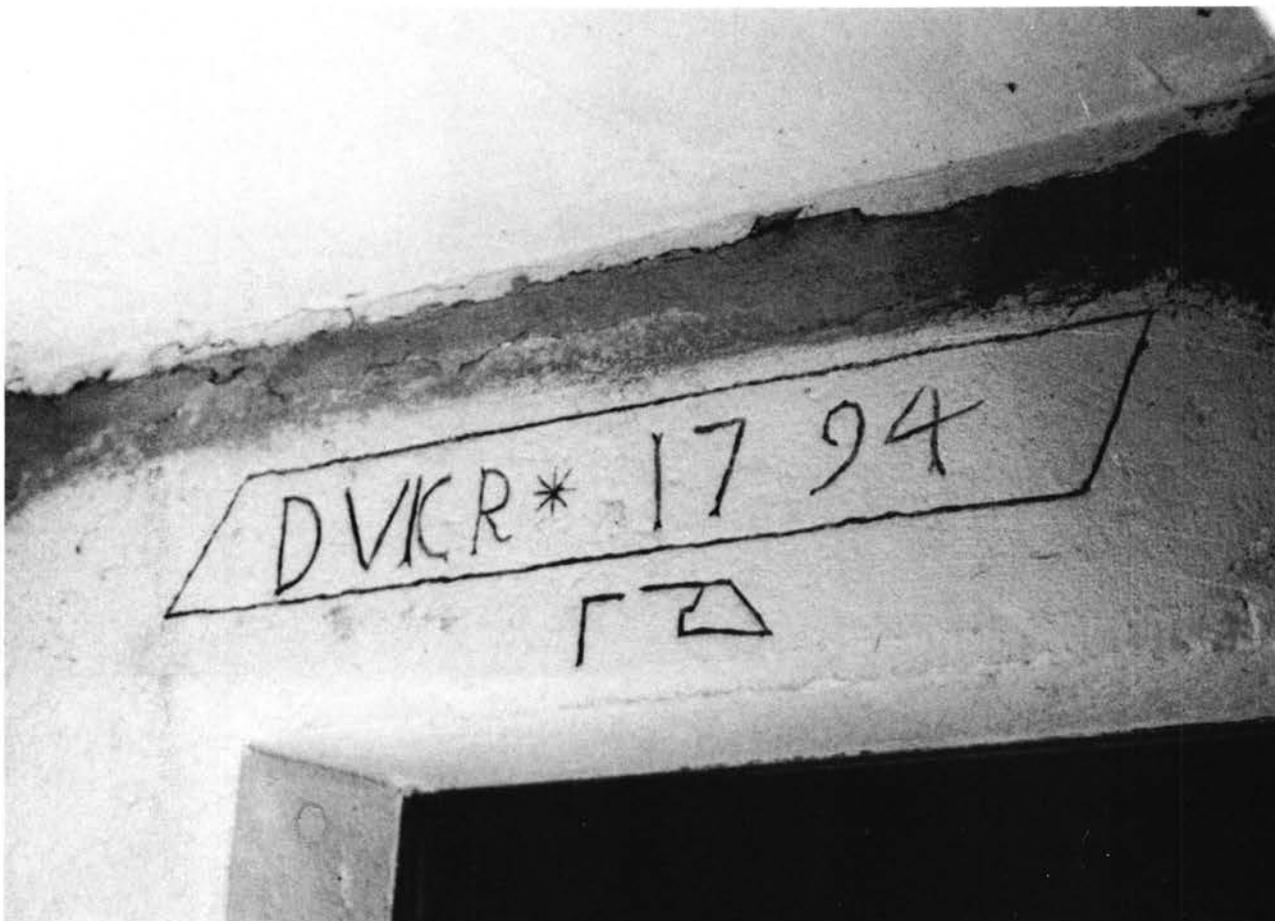
Pl. 24  
Estavayer: emblème  
de charpentier  
et d'un métier indéterminé.



Le **métier de tonnelier** n'apparaît qu'une fois dans nos pierres gravées vaudoises. Il est à découvrir à la ferme même de l'arboretum, en Plan. Trouvée dans une cave lors de la restauration du bâtiment, elle fut replacée sur la porte. Mais l'emblème: maillet et daviers croisés, n'est qu'à peine lisible, avec une date, 1710, qu'on devine plus qu'on ne la lit.

Dans le domaine des emblèmes de métier, l'une des plus belles pierres sculptées est un dessus de porte de la rue des Remparts, à Orbe, qui montre un **sabotier** au travail, en train de façonner à la hache un sabot disproportionné. D'autres outils sont représentés aussi, mais difficiles à interpréter (Pl. 23).

Quant aux **charpentiers**, ils nous ont laissé trois signes de leur présence si l'on accepte de citer Estavayer comme géographiquement englobé dans notre périmètre de prospection, à défaut d'être vaudois! L'emblème y est une belle hache à équarrir accompagnée d'une équerre et d'un petit outil ou instrument indéfinissable en croix à quatre branches. Curieusement, un second symbole figure sur la même façade – où l'un et l'autre ont sans doute été placés lors de restauration – sorte de roue dentée de cric à cliquet ou de roue d'échappement d'une pendule évoquant un **horloger** (Pl. 24).



Pl. 25  
L'Auberson, emblème de charpentier. (Photo D. Glauser)

A L'Auberson, une «épaule de mouton», hache à équarrir typique de la Suisse, et une équerre ont été figurés au trait sur une porte, avec la date 1794 (Pl. 25).

Enfin, à Payerne, deux équerres croisées ont été gravées dans une poutre datée de 1733 (Fig. 26). Probablement s'agit-il aussi d'un charpentier bien que d'autres artisans aient fait usage de cet instrument, car alors le charpentier était tout à la fois architecte – puisqu'il avait appris le trait – et constructeur.

Les **métiers de la pierre** sont diversement représentés puisque l'on trouve l'équerre et le marteau de part et d'autre d'écus martelés à la Révolution, sur un linteau de porte au 25 de la rue du Bourg, à Aigle (voir cahier 7, Pl. 17). Selon le professeur Marcel Grandjean, il s'agit de la maison d'un tailleur de pierre, Pierre ou Jacques Guigoz, bien connu à l'époque gothique (maison datée de 1534).

Un autre **tailleur de pierre**, vigneron à ses heures, habitait le 11 de la rue Verdaine, à Lutry. Sur sa porte: un peigne à ravalier les moellons et une grappe de raisin (voir cahier 7, Pl. 18).

Fig. 26  
Poutre avec équerres croisées, à Payerne.



Pl. 27  
Maçon ou Franc-maçon...?  
Chailly s/Lausanne.



Pl. 28  
Emblème de tuilier-potier,  
Les Tuileries de Grandson.



Une allège de fenêtre en molasse, de 1850, porte un écu vaudois entouré de palmes, avec à gauche un niveau à fil à plomb et à droite un compas. S'agit-il d'un emblème maçonnique ou simplement **de maçon**? Cette pierre n'est plus en place mais a été conservée par le propriétaire, M. Masson (un nom prédestiné semble-t-il!) de Chailly-sur-Lausanne (Pl. 27).

Emblème de maçon sans équivoque, cette fois-ci, cette équerre et cette petite truëlle mal reconnaissable sur un linteau de porte daté de 1814, aux Clées (voir Pl. 11 ci-dessus).

A Grandson, une maison particulièrement intéressante est celle des Tuileries, datée de 1617. Elle comporte un écu avec un moule à tuiles, emblème des tuiliers, et un second écu partagé, avec un moule à tuiles dans la moitié supérieure et une poterie étrange dans la partie inférieure (Pl. 28). Il est de fait que tuiliers et potiers allaient souvent de paire, car l'artisan passait volontiers d'une fabrication à l'autre. La façade porte encore trois mascarons solaires et un curieux emblème indéterminé (voir Pl. 79 ci-après).



Pl. 29  
Emblème ou enseigne  
d'aubergiste, à Penthaz.



Pl. 30  
S'agit-il d'un emblème  
de serrurier? Trey.

A Penthaz, une bouteille et un grand verre à pied encadrent une date: 1773 et toute une série d'initiales (Pl. 29). Il s'agit d'une enseigne **d'aubergiste**. On la retrouve, presque identique à Portalban, dans le canton voisin.

L'ancien **martinet** et moulin à huile de Genolier présente, sur la porte d'entrée de la maison d'habitation, dans un décor de style Empire, le marteau et le burin croisés, avec l'équerre et une enclume (voir cahier 7, Pl. 3).

Une clé de voûte à Villarzel (voir Pl. 13 ci-dessus), une autre à Trey portent respectivement deux clés à anneaux en forme de cœurs et pannetons assez curieux et une clé à anneau en cœur avec un panneton abîmé. S'agit-il d'emblèmes de **serruriers**? (Pl. 30). Difficile de l'affirmer. C'est aussi une grosse clé de pierre qui marque l'entrée de la prison, à Vevey. Mais probablement dans une symbolique très différente!

Pl. 31  
Emblème de tanneurs,  
à Chavannes-le-Chêne.



Pays d'élevage, notre canton se devait d'avoir ses **tanneries**. De fait, elles furent nombreuses puisqu'on en dénombrait encore 85 dans le canton de Vaud en 1850, soit à une époque où cette industrie avait déjà sensiblement régressé! Elles utilisaient les écorces à tan des chênes et des épicéas. Et il fallait beaucoup de temps à cette époque pour traiter les cuirs. Ainsi à Chavannes-le-Chêne (Pl. 31), ainsi qu'à Villarzel. A Lutry aussi (Pl. 32), mais l'emblème de métier y est

associé au blason de famille des Blanchet adopté ultérieurement par les Ruel. Cet ensemble est à trouver à l'ancienne tannerie, rue des Tanneurs 4. Enfin, il convient de citer pour terminer cet étrange emblème du Moulin Isard, à Donneloye, où l'on voit une main tenant une sorte d'aiguille ou de navette, au-dessus d'un anneau. Il s'agit d'une très vieille bâtisse qui abrita un moulin certes – comme son nom l'indique – mais aussi une **filature** (Pl. 33).

Pl. 32  
Emblème de tanneurs, à Lutry.



#### 4. L'armorial de pierre

Signes protecteurs, emblèmes de métiers... En parcourant nos villages ainsi que les quartiers les plus anciens de nos cités, on trouvera souvent les blasons de familles qui sont les vestiges de notre noblesse d'antan. Au fil des ans, ils sont devenus l'apanage de la grande bourgeoisie, en attendant de s'étendre au monde paysan lui-même par un phénomène de démocratisation qui est tout à la fois signe de progrès, puisqu'il s'inscrit dans la ligne d'une certaine promotion sociale, et de dégradation des choses, puisque l'accession aux titres n'est trop souvent qu'un anoblissement d'apparence et pas forcément d'esprit.

Historiquement parlant, les armoiries remontent aux Croisades. Rude époque où la noblesse belliqueuse, soulevée d'un saint élan, revêtait heaumes et hauberts, cottes de maille ou cuirasses pour aller au loin arracher le Temple de Salomon aux mains des Infidèles.

Bardés d'acier, les hommes se ressemblaient tous et il était quasi impossible de savoir si le corps d'armée qui passait au loin était ami ou ennemi. Même à portée de lance, le chevalier, dont seul le regard glissait par la fente du heaume abaissé, restait un inconnu, à moins qu'il n'affiche la couleur!

Ainsi naquirent les gonfanons d'abord et les bannières qui clamaient de loin l'appartenance des troupes. Puis vinrent les écus qui permirent d'identifier les chevaliers dans la lice. Les hérauts d'arme étaient alors ces «secrétaires» chargés de lire couleurs ou blasons. Et ce sont eux qui donnèrent son nom à la science qu'ils professaient puisque le terme d'héraldique dérive précisément du mot «héraut».

Selon Galbraeth<sup>1</sup>, le gonfanon n'eut qu'une seule couleur jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Apparaissent alors la croix, puis d'autres meubles. Ainsi étaient nées les armoiries, vers la fin de ce XII<sup>e</sup> siècle. Simples décorations personnelles au début, les armoiries se stabilisèrent progressivement pour devenir peu à peu héréditaires<sup>2</sup>.

C'est par le truchement des sceaux que l'héraldique devait quitter les champs de bataille pour s'étendre à la vie civile. Cette extension se fit au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi les clercs eurent-ils leurs sceaux; les villes aussi, les évêchés, puis les bourgeois et des hommes de métier. Les armoiries bourgeoises arboraient des emblèmes plus ou moins parlants et se différenciaient de celles de la noblesse par l'abondance des outils et des marques de familles qu'on avait pris comme meubles héraldiques<sup>3</sup>. Quant aux corporations de métiers, leurs armoiries ne se sont fixées de façon plus ou moins définitive qu'au cours du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Les paysans, eux, ont commencé à se forger des armoiries au XIV<sup>e</sup> siècle déjà, mais de façon occasionnelle; c'est au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que ce phénomène prendra de l'ampleur, et ceci en Suisse tout particulièrement.

Dans la vie civile, les armoiries avaient pour objectif d'affirmer la personnalité ou le pouvoir de leurs détenteurs. Ainsi devait-on les trouver sur des sceaux et des cachets, parfois sur des monnaies, sur des bornes aussi dites «de juridiction», c'est-à-dire délimitant l'aire d'influence de tel ou tel potentat ou fonctionnaire. Mais elles avaient aussi à affirmer la propriété. C'est à ce titre qu'on les trouvait gravées sur d'autres bornes – des de Tavel à Mont-la-Ville par exemple, des Correvon à Ropraz (Pl. 34) ou des Müller à Granges-près-Marnand. On les trouvait sur les demeures particulières, même de gens très simples, sur des objets précieux, meubles, lingerie, pièces d'argenterie par exemple, ou livres – dorées au fer sur les reliures ou plus modestement collées en ex-libris. Des objets plus communs pouvaient aussi en être le support, tels les fers à gaufres ou à bricelets, sans parler des marques à feu<sup>5</sup>.

Après cette rapide évocation historique, il est temps de revenir à notre sujet pour nous livrer à ces balades dans le canton de Vaud, qui nous entraîneront à faire la découverte «in situ» de ce monde de l'héraldique évoquant pour nous chevauchées fantastiques et tournois héroïques sous l'œil inquiet des belles dames en hennins et surcots de fine toile! Armorial de pierre, dont les couleurs certes ont été bannies par les intempéries, mais qui présente avec discrétion ces meubles un peu énigmatiques que nos lointains ancêtres ont choisis pour emblèmes.



Pl. 33  
Donneloye: étonnant symbole sur l'ancienne filature du Moulin Isard.  
(Photo D. Glauser)

<sup>1</sup> D. L. Galbraeth et Léon Jéquier: «Manuel du Blason», pp. 21-22.

<sup>2</sup> Op. cit. p. 28.

<sup>3</sup> Op. cit. pp. 43 à 46.

<sup>4</sup> Op. cit. p. 50.

<sup>5</sup> Op. cit. p. 260.



Pl. 34  
Borne aux armes des Correvon, à Rovray. (Photo P. Capt)

On va retrouver, bien sûr, ces signes prophylactiques qui protégeaient nos demeures et qui vont se glisser sur les écus des hobereaux et nobliaux de chez nous.

Ainsi faut-il prêter attention à cet écu de la famille Crinsoz (Pl. 35), à Aubonne, où figurent deux étoiles à cinq branches, avec une fleur de lys et un croissant de lune. Il ressemble étrangement à cet autre blason,

Pl. 35  
Ecu des Crinsoz, à Aubonne. On retrouve les vieux signes protecteurs.



Pl. 37  
Aigle: le cœur est toujours là ! Rue Farel 10.

de Rolle (Pl. 36), où les meubles sont légèrement différents (la fleur de lys est devenue feuille de trèfle et les étoiles ont six branches) et sont disposés autrement (le croissant qui était en pal à Aubonne a passé en chef à Rolle).

Ailleurs, et notamment au 10 de la rue Farel, à Aigle (Pl. 37), on retrouve le cœur, mis en vedette au centre de l'écu bombé, entre les initiales «I» et «C».

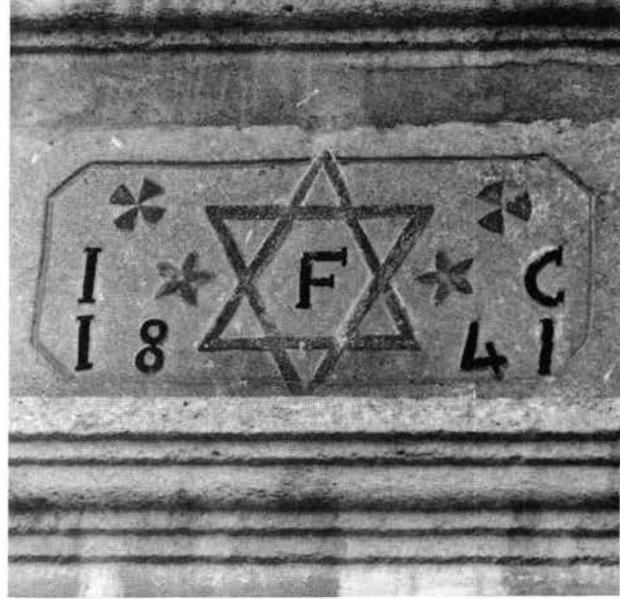
Pl. 36  
Ecu presque semblable à celui des Crinsoz, mais à Rolle.





Pl. 38

Pl. 38  
Orbe: l'écu des Christin: un cœur et une croix.



Pl. 39

Pl. 39  
Marque des Correvon, à Rovray,  
avec rosaces dont le nombre de branches est variable.

C'est encore un cœur qu'on va découvrir, pointe en l'air et sommé d'une croix, comme emblème de la famille Christin, à Orbe (Pl. 38).

Un cœur toujours, avec deux étoiles à cinq branches en chef, sur le blason d'Etienne Du Four, à Aigle encore.

Pl. 40  
La herse des Carey, à Lignerolle.

A Rovray, on va déchiffrer l'emblème des Correvon sur deux façades de maisons leur ayant appartenu, datées respectivement de 1833 et 1841. C'est l'étoile à six branches, l'hexagramme composé de deux triangles croisés, qui est le motif central – qu'on va trouver aussi du reste en forêt sur une borne délimitant leurs propriétés. Il est curieusement entouré de rosaces plus modestes à trois, quatre et cinq branches (Pl. 39).

Pl. 40



Nous avons rappelé plus haut que les familles bourgeoises ou paysannes, lorsqu'elles se sont forgé leurs propres blasons, ont volontiers choisi des outils ou des emblèmes de métiers pour meubles de leurs écus. C'est le cas notamment pour la famille Carey (Pl. 40), de Lignerolle, qui a choisi la herse pour emblème, de même du reste que la famille Wagnières, de Moudon.

C'est le cas également pour la famille Rebeaud, de Rovray, qui a adopté le trident pour marque de famille.

Dans cette catégorie, on ne saurait omettre de citer ces emblèmes dits « parlants », c'est-à-dire adoptés souvent par association d'idées avec le nom de famille en cause. Un ou deux exemples illustreront ce processus, mieux que des phrases. Arrêtons-nous tout d'abord à Lucens, où les Wagner ont laissé leurs roues de charrons sur les linteaux de portes et de fenêtres de la Belle-Maison – qu'ils firent construire – ainsi que sur une bonne dizaine de bornes marquant les propriétés du bailli de ce nom.

Autre exemple intéressant d'emblème parlant, celui de la famille Desvignes, à Genolier (Pl. 41), qui avait adopté pour blason une grappe de raisin et son rameau, avec deux feuilles, blason qu'on trouve, associé à celui des Aneth, sur une ferme datée de 1606.



Pl. 41

Nous pensons devoir assimiler à ce même groupe les huit bâtons croisés et disposés en **carré** de la famille Carrard. L'association est purement phonétique dans ce cas. Un tel emblème est à observer sur la clé de voûte d'une porte de grange à Vuarrens, comme aussi gravé dans le chêne d'une poutre de grange à Poliez-Pittet (voir Pl. 19 ci-dessus). Il est accompagné dans ce second cas de quatre étoiles, l'écu étant lui-même gravé entre deux monogrammes du Christ.

La dernière catégorie de blasons, la plus nombreuse aussi, est celle des écus classiques:

– celui des Bory, à Bussy-Chardonney, Isaac-François d'une part, Daniel de l'autre, avec les deux épées croisées en sautoir et le cœur en chef (Pl. 42);

Pl. 41

L'écu parlant de la famille Desvignes, à Genolier (la famille alliée est celle des Aneth).

Pl. 42  
Ecu des Bory 1697.  
Bussy-Chardonney.





Pl. 43

Pl. 43  
Le demi-vol des Loys, à Moudon.

Pl. 44  
Ecu de Charles de Seyssel, évêque de Genève, à Villeneuve.

Pl. 45  
Le lion rampant des Pousaz, à Ollon.

Pl. 46  
Un autre écu parlant: celui des Colombier, à Villeneuve.

Pl. 44



Pl. 45

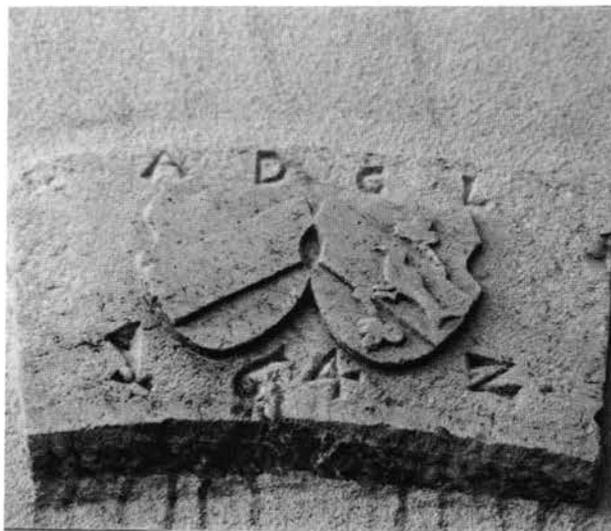


Pl. 46

- celui des Loys, à Moudon, avec l'aile déployée qu'on nomme demi-vol en langage héraldique (Pl. 43);
- celui de Charles de Seyssel, qui fut évêque de Genève en 1509, qu'on peut voir sur la façade de l'ancien hôpital, à la gare de Villeneuve. Il est accompagné des attributs sacerdotaux: chapeau et cordelière (Pl. 44);
- puis il convient de citer le blason d'Antoine de Duin, à Bex, avec ses deux poissons adossés en pal et la tour crénelée en chef;
- puis encore tous ces écus aux lions dits «rampants» alors qu'ils sont dressés pour l'attaque sur leurs pattes de derrière: celui de Henri du Quesne, baron d'Aubonne; celui de la famille Pousaz, à Ollon (Pl. 45); celui ou plutôt ceux de Chastonnay, à Ollon également, qu'on peut voir à plusieurs exemplaires sur les portes et la façade d'une ferme et ailleurs encore, dans un mur, derrière l'église;
- citons aussi les trois colombes grimpaient sur un bandeau et qui sont l'emblème de la famille Colombier, de et à Villeneuve (Pl. 46) (on retrouve là aussi un de ces emblèmes parlants dont nous parlions plus haut).

On se doit de faire une place à part aux blasons doubles ou composites, qui mêlent les emblèmes des familles alliées sur un seul et même écu partagé verticalement en deux ou écartelé, c'est-à-dire partagé en quatre, ou encore sur des écus distincts mais adossés l'un à l'autre, celui de la dame étant toujours à droite pour le spectateur, soit à la gauche de son époux:

- citons à Orbe le pentagramme ou étoile à cinq branches de François de Martines avec, à droite sur le même écu, la grue qui est de Marie de Pierrefleur son épouse (Pl. 47);
- à Aigle, sur la façade de l'hôtel du Golf, au milieu de la plaine, l'écu écartelé portant au 1 et au 4 (gauche en haut et droite en bas) le chiffre 4 hiéroglyphique des Vernet, au 2 et au 3 (droite en haut et gauche en bas) l'étoile et le croissant de lune des Druey de Faoug (voir Pl. 78 ci-après);
- à Chardonne, sur une porte datée de 1642, on peut voir les deux écus accolés d'Abraham Tillier, à gauche - de sable à la bande d'or - et de Catherine Lerber son épouse - de gueule à la bande d'or chargée d'une alouette avec deux trèfles tigés (Pl. 48);
- à Chardonne encore, sur une belle porte à motif rayonnant datée de 1582, les écus rappelant l'alliance d'Etienne Mouron, notaire de Chardonne, et de son épouse de Bruel (Pl. 49);
- à Bioley-Orjulaz, deux écus de plus fraîche date (1849), avec à gauche le soleil d'or des Gachet et à droite les trois soleils avec chevron de la famille Gaudard;
- datée de 1545, cette merveilleuse porte du 5 de la rue du Midi, à Aigle, qui porte l'étrange brochet décharné des Praroman, avec le lion rampant d'une famille alliée non identifiée (Pl. 50);
- il en est bien d'autres encore: les Quisard alliance Chasseur, à Coppet; les Crousaz et Cerjat au château de Lutry, dans la cour duquel figure aussi le très bel écu de François de Lutry, avec la date vénérable de 1551; les Brot de Vuarrens; l'écu de Jacques Louis de Miéville, à Villarzel; celui des Girardet, à Boussens; celui des Barbier, à Vevey. Et il en reste beaucoup à découvrir, au gré d'attentives itinérances à travers le canton!



Pl. 48



Pl. 49

Pl. 47  
Ecu composite des de Martines et de Pierrefleur, à Orbe.

Pl. 48  
Ecu double des Lerber et de la famille alliée Tillier, à Chardonne.

Pl. 49  
Etienne Mouron, notaire de Chardonne, et son épouse de Bruel.

Pl. 50  
Aigle: brochet décharné des Praroman, famille alliée indéterminée.

Pl. 47



Pl. 50





Pl. 51

Pl. 51  
Lonay: l'homme nu à la tête de mort: blason inconnu.



Pl. 52

Il est enfin des blasons que nous n'avons pu identifier. Ce ne sont ni les moins beaux ni surtout les moins intéressants puisqu'ils stimulent le besoin d'éclaircir leur mystère. Ainsi de ce curieux personnage à demi-nu sortant d'une tour et présentant un crâne humain posé sur sa main gauche. Il se trouve au milieu du vieux village de Lonay (Pl. 51).

Tout aussi mystérieuses ces deux très belles clés croisées, datées de 1770, et figurées sous une sorte de portique en moellons abritant aussi les initiales «D. V.» (dont le «D» pourrait aussi se lire «B»), le tout sur une façade d'Orbe (Pl. 52).

Enigmatique également cette tourterelle traitée de façon très naturaliste sur un porche de Saint-Prex.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans rappeler les méfaits de la Révolution. En France, c'est la Constituante qui abolit la noblesse héréditaire et l'usage des armoiries. Et c'est la loi de 1791 qui entraîna la mutilation de nombre de monuments. En Suisse, le phénomène prit moins d'ampleur, car si les mêmes mesures avaient fait l'objet d'un décret, en 1798, celui-ci ne comportait aucune sanction à l'égard des insoumis<sup>6</sup>. Mais on trouve néanmoins trace de ces pratiques iconoclastes, ici ou là, à Aigle notamment, où nous avons trouvé plusieurs blasons martelés (Pl. 53 et 54).

<sup>6</sup> Op. cit. p. 56



Pl. 53  
Aigle: une des victimes de la Révolution.

## 5. Botanique décorative

Il est assez étrange de trouver gravés dans la pierre toutes sortes de motifs végétaux. Qu'on fleurisse les rues des villages, qu'on fasse des prodiges pour garnir façades, balcons ou bords de fenêtres, qu'on fasse assaut de pétunias ou de géraniums, cela se comprend et s'inscrit dans une volonté affirmée d'embellir son environnement immédiat, de rendre la maison attractive et joyeuse, le village accueillant.

Mais que dans nos campagnes, on trouve des pots de fleurs gravés sur les linteaux de portes, cela dépasse tout ce qu'on est en droit d'attendre! A moins que ces représentations n'aient un sens caché qui nous échappe totalement (voir Pl. 21 ci-dessus).

Certes, il est des plantes connues pour leurs vertus magiques ou réelles, prophylactiques ou curatives. Plantes sauvages récoltées autrefois en grand secret par les guérisseurs ou les «meidzes», elles sont entrées peu à peu dans la pharmacopée empirique de nos milieux campagnards.

Certaines de ces plantes étaient considérées comme exerçant d'occultes pouvoirs. Ainsi de la **joubarbe des toits** qui protégeait la maison de la foudre et qu'on gardait précieusement au faite de la bâtisse<sup>1</sup>. Joubarbe: «barba Jovis» en latin, barbe de Jupiter. Mais depuis l'hégémonie de la tuile et du paratonnerre, l'homme a peu à peu perdu la perception du magique. Seule une ferme de Penthéréaz possède encore un toit moussu protégé par l'étoile rose du dieu de la foudre.

Le **chardon** avait lui aussi des vertus protectrices, ne serait-ce que par sa forme rayonnante et ses longues feuilles acuminées qui en font l'emblème solaire idéal<sup>2</sup>. On le trouve encore ici ou là, cloué sur les parois des chalets (Pl. 55). Geste propriétaire, ou simple souci d'esthétique?

<sup>1</sup> «Symboles et Pratiques rituelles dans la Maison paysanne traditionnelle», de H. Fillipetti et J. Trotereau, p. 14.  
<sup>2</sup> Op. cit. p. 24.



Pl. 55  
Chardons solaires en Valpeline.

La **feuille de chêne** – comme l'arbre tout entier du reste – participait elle aussi de l'herbier magique<sup>3</sup>. Mais on ne la rencontre plus guère dans nos demeures. Il en reste toutefois une, unique et solitaire, sculptée en relief entre les panneaux géométriques d'une porte en bois noble, à Founex.

Quant au **sureau**, on le trouve encore souvent, en montagne, planté dans l'angle du chalet<sup>4</sup>. Il avait la réputation d'écarter les serpents et de guérir les animaux. Est-ce la raison de sa présence aujourd'hui encore ou est-ce plus prosaïquement pour son fruit et ses usages domestiques?

<sup>3</sup> Op. cit. pp. 24 et 25.  
<sup>4</sup> Op. cit. pp. 216 et 276.

Pl. 54  
Aigle: autre témoin  
des fureurs iconoclastes  
révolutionnaires.



Mais l'herbier de pierre, gravé dans les linteaux de portes, ne semble curieusement pas appartenir à cet herbier magique. Les espèces présentées sont apparemment plus fantaisistes que choisies intentionnellement: campanules à Sottens (Pl. 56), sortes de composées mal définies à Essertines-sur-Yverdon, tulipes sauvages à Syens, tulipes domestiques en pot à Essertes (Pl. 57) ou en bouquet à Vuarrens, fleurs coupées dans des vases ventrus et à anses à Villarzel (Pl. 58 et 59).

Ailleurs, on peut recenser des branches décoratives, rinceaux fleuris à Assens, simplement feuillés à Vuarrens, buisson étrange à branches terminées en fleurs de lys à Chavannes-le-Chêne (Pl. 60) ou aux extrémités tréflées à Faoug (Pl. 61, 62, 63).

Il faut se contenter de voir et d'apprécier, mais le mystère reste complet quant au choix des espèces et plus opaque encore en ce qui concerne les fleurs en pots!

Pl. 56  
Sortes de campanules, à Sottens.

Pl. 57  
Essertes: pot avec tulipes.

Pl. 58 et 59  
Villarzel: fleurs coupées en pot.

Pl. 60  
Buisson, à Chavannes-le-Chêne.



Pl. 58



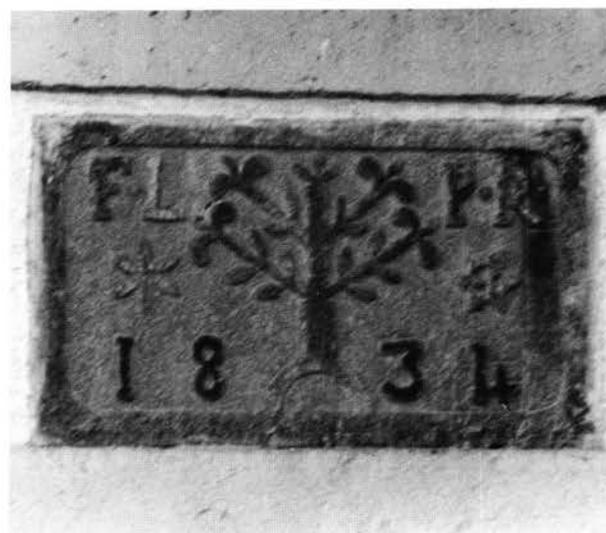
Pl. 59



Pl. 56



Pl. 57



Pl. 60

Pl. 61  
Rinceaux fleuris, à Molondin.



Pl. 62  
Faoug: buisson aux  
branches trefflées.

Pl. 63  
Montpreveyres: décoration  
florale plus esthétique que  
rituelle.



## 6. Signes divers

Pour achever notre périple à travers l'œuvre anonyme des sculpteurs d'autrefois, il nous reste, dans ce dernier chapitre, à faire quatre escales: les écrits d'abord, puis les écus vaudois, les signes inexpliqués et, pour finir, le fameux et mystérieux chiffre quatre.

### Les écrits

Si l'on fait abstraction des textes relativement importants et nombreux qui ont été peints sur les façades des chalets alpestres – le plus souvent tout en haut, à l'abri des intempéries sous le sourcil des avant-toits – il n'y a que fort peu d'écrits dans nos villages vaudois.

Citons tout d'abord ces deux inscriptions qui sont l'expression de la foi chrétienne du propriétaire: la première se trouve à L'Abbaye. Elle date de 1684 et s'inscrit dans un losange. Elle est en latin: «Sufficit mihi gratia dei». La seconde est à Peney-le-Jorat (Pl. 64). Datée du 17 mai 1777, elle est incluse dans un cartouche avec une orthographe à peine simplifiée: «Dieu soit la garde du batimant et qui bénisse tou ce qui est de dans», le tout avec un cœur contenant les initiales des propriétaires.

Plus nombreux sont les écrits qui se limitent au nom et au prénom de ou des propriétaires, avec un ou plusieurs éléments décoratifs empruntés très souvent à la symbolique prophylactique ancienne, mais sans doute par atavisme et en ignorant le sens de ces signes. Toutes sont de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: ainsi à Bournens, avec un écu vaudois (1832); avec palme et datée de 1835 à Assens; avec étoiles et écu vaudois à Essertines-sur-Yverdon (1838); avec svastika et cœurs à Villars-le-Terroir.

Pl. 64

Dédicace de caractère religieux à Peney-le-Jorat.

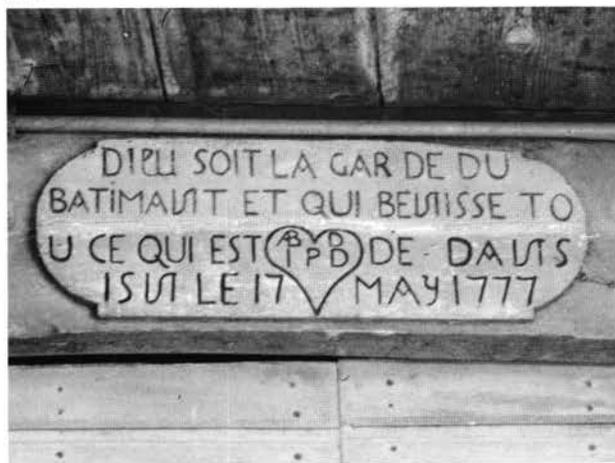
Pl. 65

Maison Wagnières, à Moudon.

Pl. 66

Ecu vaudois couronné, au Mont-sur-Lausanne.

Pl. 64



Pl. 65



Pl. 66

La maison Wagnières à Moudon (actuellement propriété de la Société coopérative de consommation COOP) mérite une mention à part. Elle est dotée en effet d'une allège de fenêtre présentant les outils du maréchal ferrant et l'inscription suivante, tronquée à la dernière ligne:

Les Médecins  
et Marchaux  
font mourir  
gens et chevaux (Pl. 65).

Le «é» de maréchaux a été oublié et le dernier fragment de la phrase a disparu, peut-être lors d'une restauration de l'immeuble.

### Les écus vaudois

Ils ne sont pas rares mais ne présentent qu'un intérêt limité. En effet, ils sont très souvent réduits à leur plus simple expression. En revanche, ils sont presque toujours soulignés d'un rinceau de feuillage. Parfois, en lieu et place des traditionnels «L & P» («Liberté et Patrie»), ils portent, en chef, les initiales du propriétaire.

Ce qui est curieux, c'est que les écus datant de 1826 et 1827 (Pl. 66 et 67) sont surmontés d'une couronne, en général à cinq fleurons, mais dont la forme varie sensiblement de l'un à l'autre. Peut-être cet attribut avait-il pour mission de mettre en évidence la souveraineté fraîchement acquise par le canton? Ce qui est non moins surprenant, c'est que la couronne disparaît complètement par la suite.

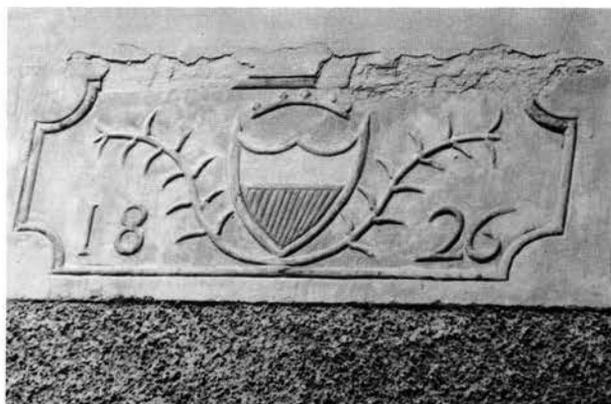
L'écu vaudois incontestablement le plus intéressant est à trouver sur une ferme de Chabrey (Pl. 68): daté de 1826, il est couronné, mais le diadème est fleuri. Toutefois, le plus curieux est que l'écu a pour tenant un ours détournant la tête! On est en droit de se demander si l'ironie s'adressait à l'ancien souverain (qui regarde mélancoliquement en arrière) ou au nouveau (que l'ancien doit encore soutenir)! C'est le privilège du sourire en coin de laisser planer un petit doute.

### Les signes inexplicables

Ils ont pour eux l'attrait de ce qui n'a pas encore livré son secret et, pour le lecteur à qui nous les présentons, ils portent donc toutes les promesses de découvertes qui restent à faire!

Dominant la route cantonale entre Le Lieu et Le Sentier, une maison foraine, isolée et toute blanche. Sur la façade, un carré noir interrompu dans le haut, avec un sapin décharné au milieu dont deux ours maladroits contemplent la cime, de part et d'autre. Une date, à gauche: 1676. Trois lettres à droite: «MDR» qui pourraient bien être les initiales du «Maître» («M») constructeur (voir Pl. 5 ci-dessus).

Dans le quartier nord de Lutry, une belle porte gothique présente, sous la pointe de l'accolade, un disque de pierre, sorte de pastille à bord saillant qui entoure une lettre «J», anguleuse et couchée, symbole hermétique d'on ne sait quelle corporation (Pl. 69).



Pl. 67



Pl. 68

Pl. 67  
Ecu vaudois à Sottens.

Pl. 68  
Ecu couronné avec ours pour tenant, à Chabrey.



Pl. 69  
Lutry: signe hermétique sur une porte gothique.



Pl. 71  
Premier: curieux écu pointillé  
sur une poutre.

Que faut-il penser de ce large écu sur une porte de grange, à Premier (Pl. 71), dessiné en pointillé entre deux traits parallèles? Les angles supérieurs s'enroulent en contre-courbes. Le dessin se devine à peine, effacé par le temps. Le champ de l'écu est partagé quatre fois horizontalement et une fois verticalement. Le sommet de la ligne verticale de partage est une rosace, sorte de fleur à pétales cintrés tous dans le même sens, comme les éléments d'un svastika. Une espèce de fleur de lys à peine visible surmonte le tout.

A Sédeille, une clé de voûte présente une sorte d'hydre à pied triangulaire et à plan symétrique, surmontée d'une couronne bizarre à cinq fleurons. Elle doit avoir un sens, même si elle ne ressemble à rien (Pl. 72).

Le claveau d'une voûte, à la porte d'une ferme de Villars-Mendraz, se trouve, lui, couvert d'arabesques formant un motif plus ou moins symétrique. Est-il porteur d'un message autre qu'esthétique (Pl. 70)? Même question à propos des deux spirales qui se lovent en sens inverse de part et d'autre d'un écu vaudois, à Croy, laissant presque penser à un double labyrinthe.

Pl. 70  
Arabesques à Villars-Mendraz.

Pl. 72  
Hydre (?), à Sédeille.

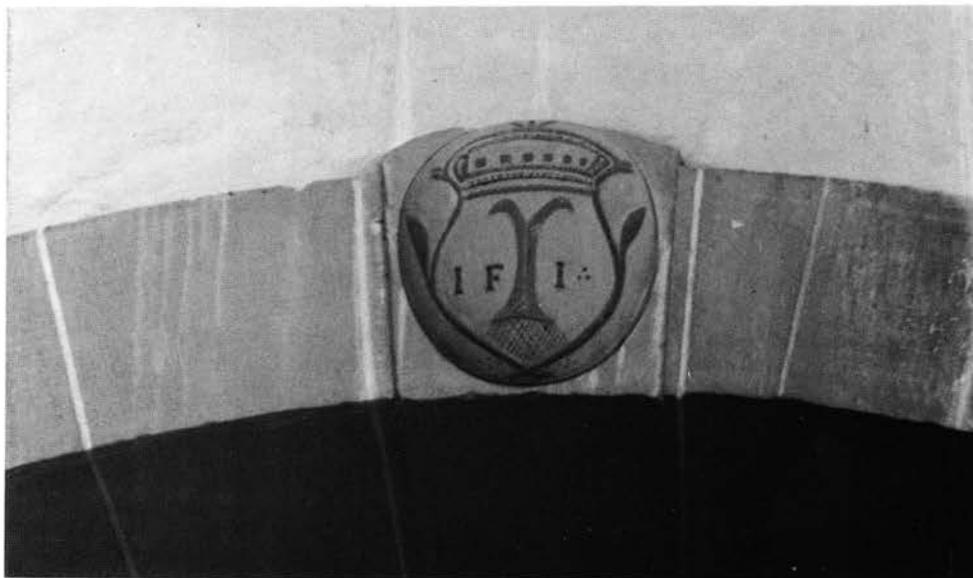
Pl. 70



Pl. 72



Pl. 73  
Syens: cornes de chamois  
adossées.



Pl. 74  
Boulens: les trois poissons  
enlacés.



Autre énigme encore: à Syens, toujours sur un claveau de porte de grange, un très curieux emblème couronné; il s'agit de deux cornes de chamois adossées, avec les lettres «IF» d'un côté, «I» et trois points en triangle de l'autre. Est-il possible qu'un descendant de la famille Marcuard, bourgeoise de Payerne, se soit installé comme paysan à Syens? Ou faut-il chercher une autre signification à ces meubles étranges (Pl. 73)?

Dernier mystère enregistré dans nos campagnes, ces trois poissons entrelacés qu'on peut lire au-dessus d'une porte de Boulens (Pl. 74). Un tel emblème appartenait – si l'on en croit notre Armorial vaudois – à une famille de Coppet. Mais elle s'est éteinte au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, donc avant la construction de la ferme de Boulens. Dès lors, que vient faire ce signe dans le Gros-de-Vaud? Peut-être n'est-il pas sans intérêt de mentionner que les trois poissons entrelacés sont, en Alsace, le symbole de la Trinité divine après avoir été durant de longs siècles le rappel de la métamorphose en poissons des trois déesses mères<sup>1</sup>. C'est peut-être une piste pour expliquer les poissons de Boulens, mais est-ce la bonne?

### Le chiffre quatre

S'il est un signe qui a su garder tout son mystère, c'est le fameux quatre de chiffre, comme on dit parfois. Il peut apparaître sous une forme très simple, mais il peut aussi être complété de croisillons ou de barres parallèles à l'une des branches du chiffre, quitte à ce que ces barres additionnelles soient de longueurs différentes. Il peut être juste, inversé ou même renversé; il peut aussi se combiner avec d'autres signes (le cœur notamment) ou lettres pour constituer une sorte de monogramme de caractère ésotérique.

Le chiffre quatre semble avoir fait son apparition au début du XV<sup>e</sup> siècle déjà pour se perpétuer jusqu'au XIX<sup>e</sup>, voire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Certains lui attribuent des origines runiques, d'autres le rattachent à la Cabale, d'autres encore lui donnent une portée religieuse, prétendant y lire le trajet de la main formant le signe de croix, du moins dans la forme ci-dessous:



<sup>1</sup> «La Paille et le Feu», de Michèle Bardout, p. 84.



Pl. 75  
Quatre de chiffre  
à Ricquewihr (Alsace).

Très abondant en Alsace (Pl. 75), il est moins fréquent chez nous, mais on le rencontre pratiquement dans toute l'Europe moyenne. Nous en avons trouvé jusque dans les petites villes hongroises (Pl. 76). Surprenant par son caractère hiéroglyphique et par son hermétisme, il l'est aussi par cette étonnante diffusion et par sa totale ignorance des barrières linguistiques et culturelles.

Léon Gruel<sup>2</sup>, intrigué par ce sigle, s'est astreint à recenser la présence du chiffre quatre dans les manuscrits moyenâgeux, les grosses de notaires et actes divers, et son étude, parue en 1926, montre que cet emblème fut adopté, dès le XV<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Révolution, par des représentants d'un très grand nombre de corps de métiers: libraires, imprimeurs et fabricants de papier, peintres, graveurs, verriers, potiers d'étain. Il le signale également dans les signatures de vignerons et tonneliers, pelletiers, charpentiers et tailleurs de pierre, chez des apothicaires aussi, des marchands, des notaires. On le trouve en effet sur des cachets de correspondance, sur des faïences et des assiettes décorées, sur des tapisseries, puis encore inclus dans les armoiries des familles bourgeoises<sup>3</sup>.

Pour Léon Gruel, le signe quatre est très probablement la marque d'une affiliation à une confrérie ou à une corporation de métier. Il pense même que les barres parallèles dans le corps du chiffre, barres qui peuvent être au nombre de deux ou trois, pourraient correspondre à une hiérarchie corporative ou ecclésiastique<sup>4</sup>.

En ce qui concerne les sigles gravés dans la pierre, Gruel les attribue à des architectes, des maîtres ou des ouvriers tailleurs de pierre appartenant à des loges maçonniques<sup>5</sup>.

Au terme de son étude, l'auteur n'hésite pas à accorder à ce signe une portée religieuse pour en faire le signe de la Rédemption – ce qui ne nous a pas pleinement convaincu – alors que J.-Jacques Waltz, l'histo-

rien et ethnologue alsacien, lui accorde une origine beaucoup plus pragmatique et terre à terre en admettant que ces adjonctions diverses à la croix, signature des illettrés, avaient pour objectif de différencier les signataires les uns par rapport aux autres. C'est ainsi qu'il explique l'origine, mais aussi la fréquence et la diffusion de ce signe pour nous mystérieux<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> Léon Gruel: «Recherches sur les Origines des Marques anciennes... par rapport au Chiffre quatre».

<sup>3</sup> Op. cit. pp. 45 à 52.

<sup>4</sup> Op. cit. p. 5.

<sup>5</sup> Op. cit. pp. 95 et 96.

<sup>6</sup> J.-J. Waltz: «L'Art héraldique en Alsace», p. 122.

Pl. 76  
Quatre de chiffre à Szentendre, en Hongrie.



Chez nous, c'est-à-dire dans le canton de Vaud, le chiffre quatre est relativement rare et cette rareté pourrait être interprétée comme le corollaire de l'absence de corporations de métiers, pour autant, bien entendu, que le signe soit lié à ce type de dignité, ce que nous serions pour notre part enclin à croire.

Nos chiffres quatre sont à trouver dans la Broye tout d'abord, dans le village fribourgeois de Dompierre (Pl. 77). Forme simple, sans ajouture, sortant de la gorge d'un cœur. Un autre est à découvrir sur la façade sud de l'hôtel du Golf, à Aigle, sur le blason des Vernet (Pl. 78). La barre horizontale est doublée deux fois, avec un crochet en «Z» intermédiaire. La hampe verticale s'appuie sur un tout petit cœur; le haut, indiscipliné, dépasse curieusement sur le bord de l'écu, ne respectant pas l'espace qui lui était imparti!



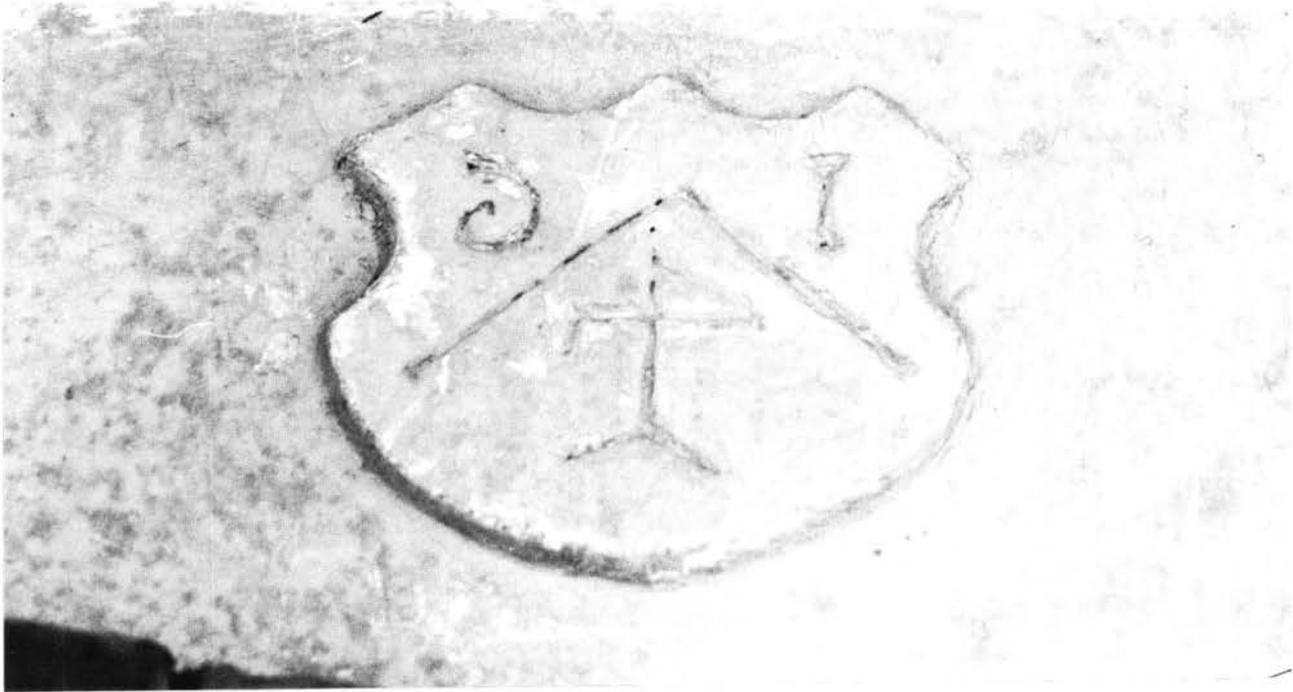
Pl. 77  
Blason portant le fameux quatre, à Dompierre (FR).

Pl. 78  
Hôtel du Golfe, à Aigle. L'écu des Vernet porte le 4 barré.

Pl. 77

Pl. 78





Pl. 79

Un troisième chiffre quatre affiche un caractère plus manifestement secret. C'est celui, difficile à découvrir, dans un petit écu sculpté au-dessus d'une fenêtre, tout en haut de la maison déjà citée des Tuileries de Grandson, et datée de 1617 (Pl. 79).

Enfin, un dernier quatre se lit au-dessus d'un croisissant couché, sur un linteau de porte à La Coudre. Il a la particularité, comme celui de l'écu des Vernet, de sortir par le haut de l'espace où il aurait dû s'inscrire (Pl. 80)!

Pl. 79

Etrange signe figurant le 4 sur un blason des Tuileries.

Pl. 80

Etonnant symbole, presque effacé, à La Coudre.

Pl. 80



## 7. Signatures et marques de tâcherons

Nous venons d'examiner les diverses hypothèses qui ont été formulées quant à l'origine de ce surprenant quatre de chiffre. C'est dans la même foulée et dans le prolongement de ces réflexions qu'il convient d'aborder le pourquoi de l'aspect hiéroglyphique de la signature des maîtres tailleurs de pierre. Répandues avec abondance sur les innombrables pierres sculptées d'Alsace, elles sont en revanche très rares chez nous, du moins en Suisse romande. Est-ce à dire que l'appartenance à une confrérie ou l'affiliation à une corporation était une condition «sine qua non» pour pouvoir adopter et faire reconnaître une telle signature? L'absence de groupes compagnonniques expliquerait alors l'indigence de signatures dans notre canton.

Nous ne connaissons en effet que six hiéroglyphes vaudois, à condition encore que celui de La Coudre auquel nous faisons allusion au chapitre précédent en soit un, ce qui n'est pas certain. Dès lors, seules cinq signatures de ce type sont non contestables. Nous reproduisons ci-après ces six graphismes, par complexité croissante (Fig. 81 et pl. 82). Force nous est de constater que ces agencements de traits qui se coupent, le plus souvent à angle droit, font peu de place aux lignes courbes et étaient de ce fait relativement aisés à tracer à l'aide du burin. Ce mode de construction géométrique devait aussi conduire, dans bien des cas, au quatre de chiffre, volontaire ou non, même s'il est absent du trop faible échantillonnage vaudois de signatures.

Outre ces graphismes intrigants, il en est d'autres, plus simples et de ce fait moins remarquables, et moins remarquables aussi. Ce sont les marques de tâcherons. Les ouvriers qui avaient pour tâche de préparer dans les carrières les moellons à assembler ultérieurement, au moment de la construction, ces ouvriers étaient rarement rétribués à l'heure ou à la journée. On les payait de préférence à la tâche et ils devaient, à cet effet, marquer les pierres qu'ils avaient travaillées en y gravant leur signe, le plus souvent sur la face, parfois dans une surépaisseur de pierre (laissée volontairement) qui pouvait ensuite être ravalée, une fois le travail rétribué. Les édifices

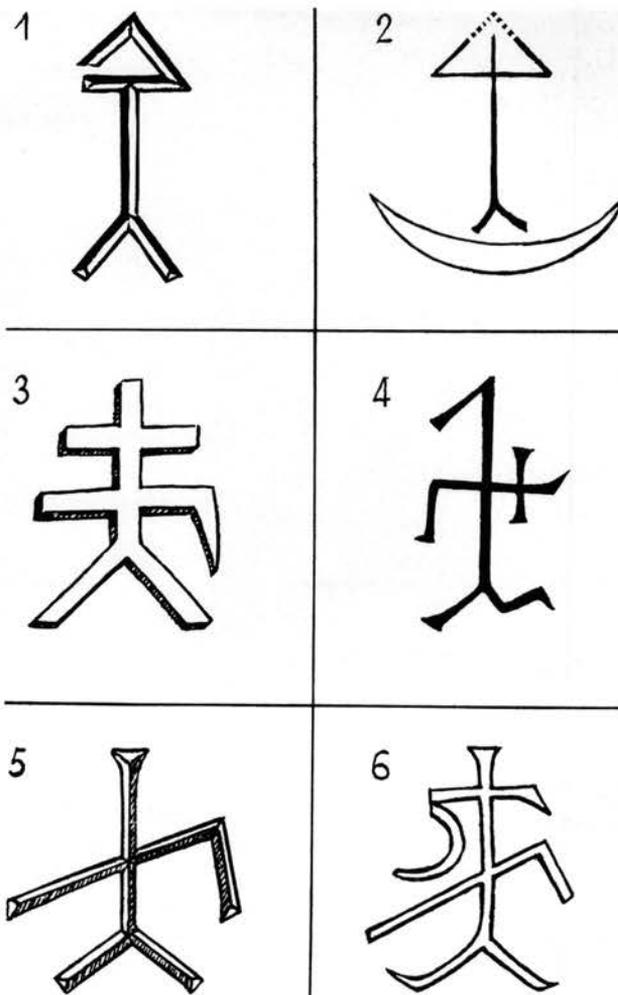


Fig. 81

Les six signatures vaudoises de tailleurs de pierre.

1. Le Mont-sur-Lausanne - 2. La Coudre - 3. Moudon - 4. Payerne (Jean Bugnon) - 5. Eclépens - 6. Chêne-Pâquier.

vaudois qui ont conservé de tels signes sont assez rares, mais sans doute plus nombreux qu'on n' imagine, car ces gravures, peu spectaculaires souvent, passent inaperçues.

Pour notre part, nous ne connaissons que trois sites vaudois où l'on peut observer de telles marques: Champ-Pittet, Cudrefin et Pully.

Pl. 82

Date et signature à Moudon.





Pl. 83  
Moellons signés  
dans le caveau de Pully  
(marques de tâcherons).

Le château de Champ-Pittet, près d'Yverdon, aujourd'hui propriété de la Ligue pour la protection de la nature, présente toute une série de signatures disséminées sur les faces extérieures du bâtiment. Mais on en trouve aussi à l'intérieur. Un relevé de ces marques de tâcherons a été exécuté en 1979 par M. O. Feihl, archéologue, qui en a recensé treize différentes, presque toutes sous forme de lettres, à l'exclusion d'une croix et d'un triangle. De notre côté, nous en avons fortuitement trouvé une quatorzième, dans l'escalier qui conduit à l'étage. Le signe se présente comme un «T» juché sur un chevron.

Dans une maison privée, à Cudrefin (où nous photographions les armes de la famille Jaunin), le propriétaire a eu l'obligeance de nous faire voir plusieurs lettres également, gravées profondément dans les pierres de taille du mur de sa cave.

Enfin, l'exemple le plus impressionnant est incontestablement la cave voûtée de la Maison de commune de Pully, dont les moellons sont tous signés de marques profondes: triangles, lettres «H» ou croix, ce qui laisse supposer que trois ouvriers seulement ont travaillé à la construction de cette cave.

Un autre exemple prestigieux, mais sis hors de nos frontières cantonales, est celui de la collégiale de Neuchâtel. Toutes les pierres sont gravées (à l'exclusion, bien sûr, des secteurs restaurés). Mais ces marques sont beaucoup plus raffinées dans leur dessin et leur exécution que les marques vaudoises dont nous venons de parler. A quoi attribuer cette différence? S'agit-il de signes dont la qualité correspond à une hiérarchie ouvrière: maîtres tailleurs à Neuchâtel et simples ouvriers à Pully? Les vieilles pierres semblent vouloir garder très jalousement le secret de ces signatures.

Pour terminer, et si l'on en croit les auteurs qui se sont laissé séduire par ces recherches, il existe, dans certains monuments de France notamment, des moellons taillés porteurs de deux signes simultanés.

Si l'un est sans doute la marque du tâcheron, l'autre peut être **une marque de pose** permettant de repérer la façon d'ajuster les pièces les unes par rapport aux autres, de faire coïncider les surfaces devant devenir jointives. Mais le second signe pourrait aussi être **une marque de provenance** indiquant de quelle carrière est issu le bloc, car certains bâtiments recevaient leurs matériaux de plusieurs gisements. C'est en tous cas ce que suppose Pierre Noël dans son livre intitulé: «La Pierre, Matériau du Passé et de l'Avenir»<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Pierre Noël: Op. cit. p. 67.

## Bibliographie

1. Anderegg Jean-Pierre: *La maison paysanne fribourgeoise I. Bâle 1979. G. Krebs, éd.* 403 p.
2. Bardout Michèle: *La paille et le feu. Paris 1980. Berger-Levrault éd.* 181 p.
3. Fillipetti Hervé & Trotureau Janine: *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle. Paris 1978. Berger-Levrault éd.* 319 p.
4. Galbraeth D. L. & Jequier Léon: *Manuel du blason. Lausanne 1977. Spes. éd.* 343 p.
5. Galbraeth D. L.: *Armorial vaudois I et II. Genève 1977. Slatkine éd.* 753 p.
6. Grandjean Marcel: *Architectes du Vieux Chablais à la fin de l'époque gothique, in Vallesia, tome XXXIII, 1978, p. 239-254.*
7. Gruel Léon: *Recherches sur les origines des marques anciennes par rapport au chiffre quatre. Paris et Bruxelles 1926. G. van Oest éd.* 108 p.
8. Husa Vaclav: *Hommes et métiers dans l'art du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'Europe centrale. Prague 1967. Gründ, éd. à Paris.* 226 p.
9. Noël Pierre: *La pierre, matériau du passé et de l'avenir. Paris 1949. Institut technique du bâtiment et des travaux publics.* 113 p.
10. Waltz Jean-Jacques (Hansi): *L'art héraldique en Alsace. Nancy 1975. Berger-Levrault éd.* 208 p.
11. Divers auteurs: *L'homme de l'outil. Neuchâtel 1978, édité par le Musée d'ethnographie de Neuchâtel.* 103 p.

# **L'Association pour l'Arboretum du vallon de l'Aubonne (AAVA)**

Fondée en 1968, cette association groupe toutes les personnes physiques ou morales désireuses de soutenir et de développer dans le vallon de l'Aubonne un arboretum, et ceci dans un but à la fois scientifique, éducatif et récréatif (art. 1 des statuts).

Un **arboretum** est un parc boisé, une «forêt botanique» constituant une sorte de musée de l'arbre en plein vent, où sont rassemblées toutes les espèces susceptibles d'être acclimatées dans la région (2000 environ). Les spécimens sont groupés de façon que chaque individu puisse atteindre son développement le meilleur. L'aménagement tient compte prioritairement de critères esthétiques afin que formes et couleurs se marient harmonieusement et que les bosquets respectent une économie de l'espace, ménagent les perspectives nécessaires à les mettre en valeur pour eux-mêmes et dans le paysage.

L'association comprend des membres individuels (cotisation: Fr. 20.- par an), des membres individuels à vie (cotisation unique: Fr. 400.-), et des membres collectifs (cotisation: Fr. 200.- par an).

Les ressources de l'AAVA reposent essentiellement sur les cotisations des membres et des dons.

Les immeubles (terrains et bâtiments), ainsi que les arbres, sont propriété d'une fondation. Au printemps 1985, elle possède en propre 49 ha. de terrains avec deux fermes et dispose en outre de 47 ha. par affermage à long terme. Plus de 1200 espèces et variétés d'arbres ont déjà été mises à demeure.

Le **Musée du Bois** est un second musée au sein du premier. Il était légitime dans un parc érigé à la gloire de l'arbre de faire revivre le bois dans l'infini des partis qu'a su tirer l'ingéniosité paysanne de nos ancêtres: vieux métiers disparus, objets oubliés de la vie quotidienne, produits d'un artisanat expéditif ou minutieux, merveilleux d'efficacité, relevant d'un art aussi véritable qu'inconscient.

---

Toute **correspondance** est à adresser au

Secrétariat du Comité de direction de l'Arboretum  
Institut de géobotanique  
Avenue de Cour 14 bis  
1007 Lausanne

ou au

Service cantonal des forêts  
Caroline 11 bis  
1014 Lausanne

Cotisations et dons sont à verser à la

Banque Cantonale Vaudoise  
CCP 10 - 725  
Lausanne  
(avec mention sur le talon «Compte courant 216.517.0  
Arboretum du vallon de l'Aubonne»)

Pour les visites de l'Arboretum, prendre contact directement avec le gérant de l'Arboretum :

M. J.-P. Degletagne  
En Plan  
1170 Aubonne, tél. (021) 76 51 83

Le Musée du bois est ouvert tous les dimanches après-midi du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

